

Monsieur le Président
**Service Départemental d'Incendie et de
Secours - SDIS**
10, rue Georges BIRAS
Parc d'activités « La Providence »
Dothémare
97139 LES ABYMES

AGENCE DE POINTE A PITRE
Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 7
BP110
97122 Baie-Mahault
afdpointeapitre@afd.fr
t. +590 5 90 89 65 65

Objet : Votre requête de financement
2023/85/GBCP/CM/BUDGET/CM du 10/03/2023
Notification d'octroi de financement

Référence : RB/MM/CM/PD – D123/2023

Affaire suivie par : Michelle MINATCHY / Christelle MONPETIT

Baie-Mahault, le 14/06/2023

LE SIÈGE
5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France
t. +33 1 53 44 31 31
f. +33 1 44 87 99 39
afd.fr

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre en objet, j'ai l'honneur de vous informer que l'Agence Française de Développement a été autorisée par le Directeur Régional Océan Atlantique en date du 12 juin 2023 à vous consentir un concours d'un montant maximum de **cinq millions cinq cent mille euros** (EUR 5 500 000), destiné à la mise en conformité du parc roulant du SDIS.

Les principales caractéristiques de ce concours sont les suivantes :

Prêt au Secteur Public-Transition « PSP-Transition »

- **Référence du prêt :** CGP1814 01 V
- **Taux d'intérêt envisagé :** EURIBOR 6 mois +26 points de base avec un taux plancher à 0%.
Les taux de l'AFD sont déterminés de manière hebdomadaire, chaque mercredi. Le taux du concours qui vous sera consenti ne sera fixé qu'au moment de la signature de la convention de prêt¹.
- **Commission d'ouverture envisagée :** 0.5% calculée sur le montant total du crédit et payable soixante-quinze (75) jours fin de mois suivant la première date de versement ;
- **Commission d'engagement envisagée :** 0.5% du montant du crédit et payable si absence de décaissement des fonds à l'issue d'un délai de 14 mois suivant la décision d'octroi;
- **Remboursement :** selon un échéancier trimestriel, semestriel ou annuel (à votre convenance) en capital constant ou constant en capital et intérêts ;

¹ A titre indicatif, l'équivalent taux fixe applicable au concours CGP 1784 01 V est de 3,36% à la date du 07/06/2023.

#MondeEnCommun

Etablissement public
Dotations de 2 807 998 856 euros
N° TVA intracommunautaire
FR 80 775 665 599
RCS Paris B 775 665 599

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20230719-Delib231907-02-DE
Date de réception préfecture : 02/08/2023

- **Durée envisagée** : 15 ans maximum dont un différé de 1 an maximum ;
- **Modalités de versement** : Le crédit sera mis à disposition en un versement unique ;
- **Principales conditions suspensives de décaissement** : Transmission des copies de bons de commandes relatifs au projet financé.

Seule la signature de la convention au plus tard le 12 février 2024 vaudra engagement de la part de l'AFD. L'octroi du financement est également soumis à la condition qu'aucun changement défavorable significatif n'intervienne dans le projet ou dans son environnement, par rapport à la situation existant lors de l'évaluation du projet.

Préalablement à la signature de la convention, il conviendra que vous me communiquiez les textes autorisant le recours à l'emprunt ainsi que les pouvoirs du signataire de cet acte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur par intérim

Benjamin RIBAS



**Le Directeur par Intérim,
Benjamin RIBAS.**